

Meros.

MEROS EMPRUNTEUR CRD

PRÉVOIR
Assureur Solutions Vie

Géré par FOREVER

Souscription en ligne

Caractéristiques

	Age limite de souscription	Age limite de garantie
Décès (DC)	Entre 18 et 69 ans	86 ans
Perte Totale et Irréversible de l'Autonomie (PTIA)	- de 69 ans	70 ans
Incapacité temporaire de travail et Invalidité Permanente Totale (ITT/IPT)	- de 65 ans	67 ou 70 ans selon l'option choisie
Invalidité Permanente Partielle (IPP)	- de 65 ans	67 ou 70 ans selon l'option choisie

Capitaux	Prêts assurables	Durée des prêts	Bénéficiaires	Résidents
<ul style="list-style-type: none"> • Mini : 20 000€ • Maxi : 10 000 000€ 	<ul style="list-style-type: none"> • Amortissables • Palier à tarifier • In-fine • Relais • Professionnels • Restructurations de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts amortissables : 360 mois max • Prêts relais : 36 mois max • différé partiel/total max de 36 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • France/Suisse ou Zone euro 	<ul style="list-style-type: none"> • France continentale • Réunion/Guadeloupe/ Martinique/Guyane/ St Martin/ Mayotte/Corse/St Barthélémy/ Nouvelle Calédonie > franchise 90, 120 ou 180j en ITT seulement

Garanties et prestations

Type de garanties

- Formule 1 : Décès – PTIA
- Formule 2 : Décès – PTIA – ITT – IPT (ITP inclus couverture 6 mois)
- Formule 3 : Décès – PTIA – ITT – IPT – IPP (ITP inclus couverture 6 mois)

OPTIONS :

- Prolongement garanties ITT IPT IPP jusqu'à 70 ans
- Exonération des cotisations

Garanties

- Remboursement forfaitaire
- ITP : 50% des échéances dues (180 jours max)
- IPP : 50% du montant dû en ITT
- MNO inclus sans conditions d'hospi dès la formule 2
- Franchise ITT : 30, 60, 90, 120, 180 jrs (sauf DOM TOM)

Risque

- Risque professionnel : tarifier la manutention sur toutes les professions qui ne sont pas des professions de bureau + cocher « profession à risques » pour les gendarmes, militaires, pompiers, ...
- Risque sportif : sur étude
- Risque de séjour : sur étude
- Tarif fumeur

Frais (par personne) :

- Frais de dossier : 25€
- Frais d'association : 5€/an

Points importants :

- Tarif garanti
- Contrat irrévocable
- Tarif en CRD
- Tarification à l'anniversaire des clients
- Couverture des inactifs : Oui
- Couverture monde : Oui
- Profession réelle
- Quotité possible par prêt (à tarifier sur PROCENTO)